

Fiche de suivi FNEC-FP-FO – Gironde

SNUDI FO (AESH 1^{er} degré) : snudifo33@yahoo.fr, 06 15 39 61 06, site internet : <https://www.snudifo33.fr/>
SNFOLC (AESH 2nd degré) : snfolc33@gmail.com, 06 78 16 75 21 Twitter: @SNFOLCBordeaux et Facebook : @snfolc33.

SNETAA FO (AESH lycée pro) : contact@snetaa-bordeaux.fr, site internet : <http://snetaa-bordeaux.fr/>

NOM et Prénom :

Adresse mail personnelle : **Téléphone** :

Date de signature de mon premier contrat d'AESH :

Quotité de travail (entourer la bonne quotité) : 50 % 60% 75% 85% autre :

Etablissement(s) d'affectation cette année scolaire :

.....

PIAL n° :

Indemnité Compensatrice de la hausse de la CSG – IC CSG- pour les AESH recrutés avant le 1^{er} janvier 2018

J'ai touché l'IC CSG en janvier 2018*	oui	non
J'ai signé un avenant pour toucher l'IC CSG	oui	non
J'ai touché à nouveau l'IC CSG sur la paie du mois de 2021*	oui	non
J'ai touché euros au titre de l'indemnité compensatrice en 2021 Cela correspond au montant que j'aurais dû percevoir depuis sa suspension : oui /non		

- Merci de fournir une copie de votre fiche de paye janvier 2018 et de la fiche de paye 2021 sur laquelle est affichée le versement de l'indemnité compensatrice et de la part due depuis l'été 2018.

Revalorisation SMIC au 01/01/2021 – Passage à l'indice 332 (en haut de la fiche de paye)

J'ai été destinataire d'un arrêté de revalorisation	oui	non
Paye de janvier 2021 : j'ai touché la revalorisation **	oui	non
L'indice indiqué sur ma fiche de paye est 332	oui	non

Progression de carrière

Années d'ancienneté en tant qu'AESH (Contrat de droit public) :
Années d'exercice en tant qu'Assistant d'Education- AVS (contrat de droit public) :
Années d'exercice en tant qu'EVS (contrat-aidé CUI-CAE / PEC –contrat de droit privé) :
Je suis rémunéré-ée à l'indice (voir en haut fiche de paye)

* **Pour vérifier sur la fiche de paie : chercher la ligne 202206 IND. COMPENSATRICE CSG**

** **Ou une indemnité différentielle SMIC : chercher la ligne 200415 IND.DIFFERENTIELLE SMIC**